

LES DIABLOTTINS



PROJET D'ETABLISSEMENT

Janvier 2024

SOMMAIRE

Introduction	page 3
Projet d'accueil	page 4
Projet social	page 7
Projet éducatif	page 11
Conclusion	page 25

INTRODUCTION

Pourquoi un projet ?

Le projet est un processus de réflexion sur les objectifs et les moyens de l'action éducative pour un accueil – accompagnement. Il établit les principes directeurs de l'action quotidienne dans le milieu d'accueil et basé sur l'accord commun.

Il est évolutif, et se réajuste (selon les nouveaux savoirs, les nouveaux parents, les nouveaux professionnels).

De quel projet parle-t-on ?

Il existe plusieurs types de projet au sein de nos établissements d'accueil de jeunes enfants.

- Projet social : est un document précisant l'intégration de l'établissement dans l'environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs.
- Le projet d'accueil : décrit les prestations d'accueil proposées, avec la description des compétences professionnelles mobilisées, ainsi que les dispositions prises pour l'accueil d'enfant présentant un handicap ou maladie chronique.
- Le projet éducatif : est un document précisant les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, l'éveil et le bien-être des enfants, notamment en matière artistique et culturelle.

Ils servent de fil conducteur dans nos pratiques quotidiennes. Ils permettent également aux nouveaux membres du personnel de s'intégrer plus facilement.

Ces trois projets sont des outils pour atteindre la satisfaction et le bien-être :

- Des accueillants de la structure
- Des enfants
- Des parents
- Des différentes institutions de gestion : Caisse d'Allocations Familiales, Conseil Général, Communauté d'agglomération de Villefranche.

L'équipe prend un temps de réflexion avant d'engager des actions. Ce sont des projets qui sont réfléchis et rédigés en équipe s'appuyant sur la « charte nationale pour l'accueil du jeune enfant » (voir annexe).

PROJET D'ACCUEIL DES DIABLOTINS

Le multi accueil les Diablotins est une structure multi-accueil de 32 places, située sur le quartier de Belleruche à Villefranche et accueillant les enfants des 18 communes de l'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône (A.V.B.S.) : Arnas, Blacé, Cogny, Denice, Gleize, Jassans Riottier, Lacenas, Le Perréon, Limas, Montmelas Saint Sorlin, Vaux en Beaujolais, Rivolet, Saint Etienne des Ouillères, Saint Julien, Saint Cyr le Chatoux, Salles Arbussonnas, Villefranche sur Saône, Ville sur Jarnioux.

C'est un établissement assurant l'accueil collectif régulier ou occasionnel pour des enfants de 2 mois et 10 jours à 6 ans.

La mission première du multi accueil est : «

Art. 2324-17. Les établissements et les services d'accueil non permanent d'enfants veillent à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation. Ils concourent à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique qu'ils accueillent. Ils apportent leur aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale. »

(Décret n° 2010-613 du 7 juin 2010 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans)

La structure est ouverte du lundi au vendredi de **7H30 à 18H30**.

Accueil régulier : cet accueil est à temps plein ou à temps partiel, à la journée ou à la demi-journée. Le temps d'accueil de l'enfant est fixé à l'avance, sur un nombre de jours planifiés et sur une durée prévisionnelle. Un contrat est conclu entre la structure et la famille en fonction de ses besoins et des disponibilités de l'établissement.

Les demandes pour une admission au début de l'année civile et au début de l'année scolaire sont étudiées par la

commission d'admission pour l'accueil régulier supérieur à 20 heures par semaine. Les demandes en listes d'attentes sont étudiées chaque fois qu'une place est disponible.

Accueil occasionnel : cet accueil permet un accueil ponctuel et souple, en fonction des besoins de la famille, sans contrat d'engagement, une à plusieurs demi-journées par semaine.

L'inscription se fait directement au sein de la structure et non via le portail famille.

Après avoir effectué l'inscription auprès de la direction de l'équipement, les réservations se font au maximum 15 jours à l'avance. Le nombre de journées ou demi-journées réservables sera décidé par la responsable en fonction des disponibilités.

L'accueil d'urgence est une possibilité pour des familles confrontées à des difficultés ponctuelles et imprévues. Il est d'une durée maximale d'un mois renouvelable 1 mois.

Fermetures du multi accueil : Une semaine à Noël, les jours fériés, quatre semaines consécutives l'été mais possibilité d'accueil en crèche d'été (informations transmises au cours de l'année).

Groupe des
"plus petits" :
12 enfants
accueillis en
accueil régulier
ou en accueil
occasionnel.

Les locaux de pleins pieds donnent sur une vaste cour avec pelouse, jeux extérieurs. L'équipe accueille les enfants dans deux salles de jeux spécifiques : une salle pour les enfants de 3 mois à 20 mois environ, encadrés par 3 auxiliaires de puériculture et une assistante de crèche et une seconde salle pour les 21 mois à 4 ans environ, encadrés par 1 éducatrice de jeunes enfants et 3 auxiliaires de puériculture.

De plus des professionnels du pôle de remplacement de l'AVBS. accompagnent l'équipe lors de congés, formation ou arrêt d'un professionnel.

L'accueil de l'enfant en situation de handicap et de sa famille relève du droit commun dans le cadre de l'accueil pour tous. Il illustre les valeurs portées par l'AVBS telles que la diversité de l'accueil, le vivre ensemble et la tolérance.



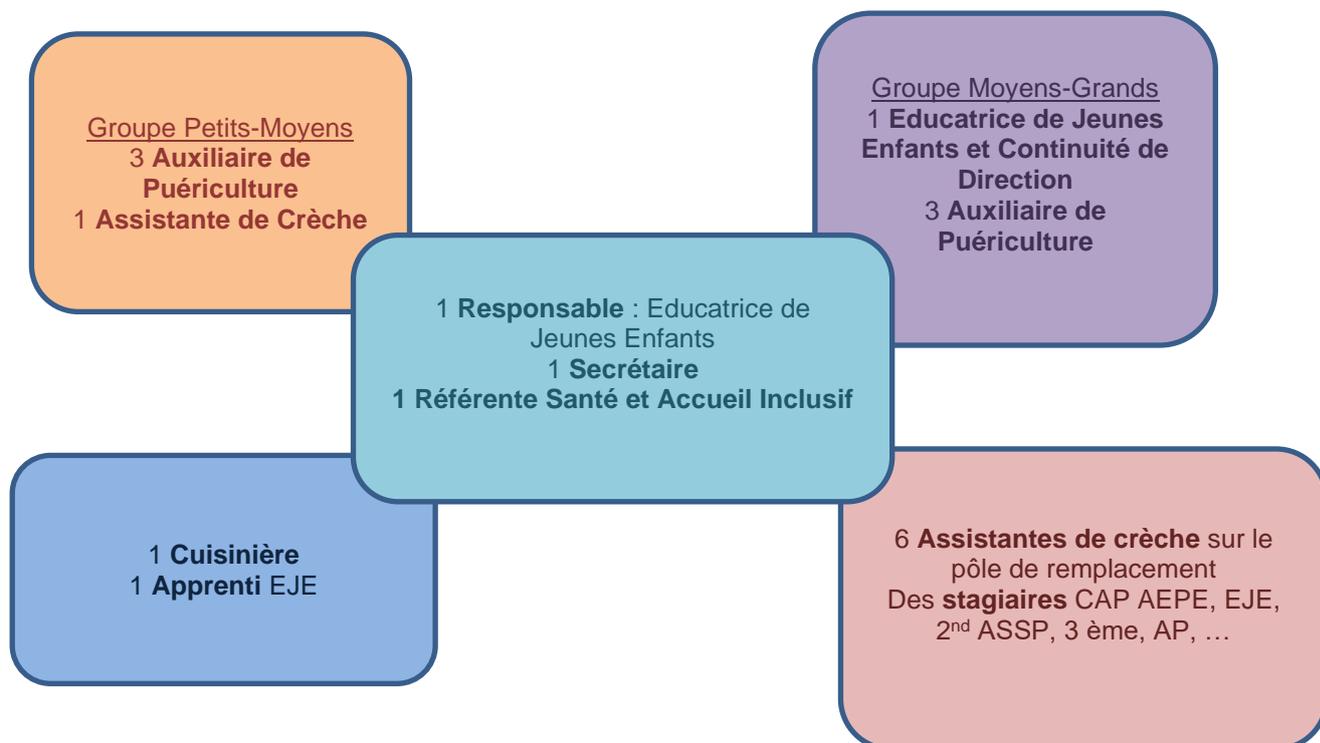
Principe 1 de la charte nationale de l'accueil du jeune enfant

« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille. »

La structure concourt à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints de maladie chronique qu'ils accueillent. Chaque enfant doit être accompagné dans son individualité et selon ses besoins, quelle que soit sa situation globale. L'accueil d'un enfant en situation de handicap passe par une réflexion d'équipe sur son fonctionnement, ses pratiques professionnelles et une adaptation de l'environnement.

Ce travail ne doit pas être centré sur l'enfant en situation de handicap mais aussi sur l'ensemble du groupe : Les aménagements qui peuvent être bénéfiques pour un enfant en situation de handicap peuvent l'être aussi pour l'ensemble des enfants accueillis.

La volonté est que pour les enfants accueillis dans nos structures l'apprentissage de la différence fasse partie du quotidien.



Analyse de la pratique

Selon l'Article R2324-37 du code de la Santé Publique, des temps **d'analyse de pratiques** professionnelles pour les membres de l'équipe de l'établissement sont organisés tous les deux mois.

Une intervenante spécialisée dans l'animation d'analyse des pratiques dans la petite enfance intervient, le soir de 18h30 à 20h30 afin d'aider l'équipe à réfléchir sur les méthodes éducatives ou sur le comportement des enfants. Cela permet aux professionnelles de se questionner et de réadapter leurs pratiques professionnelles.

Il est important pour tous de savoir se remettre en question, d'évoluer, de participer à des rencontres, sur l'enfant et son développement psychomoteur...

Réunion d'équipe

L'équipe se réunit chaque mois de 17h45 à 19h45, afin d'échanger sur différents sujets : nouveau projet, difficultés rencontrés, questionnement, organisation du quotidien, thématique, Les tâches seront réparties de façon que tout le monde participe et se sente acteur du projet.

Les petites réunions par groupe

Les membres de l'équipe de chaque groupe se retrouvent tous les 15 jours sans la présence des enfants pour échanger sur leur fonctionnement interne : leurs besoins, les pratiques éducatives (le but étant de les uniformiser).

Formation continue

Chaque professionnelle à la possibilité chaque année de faire des demandes de formation afin de se former sur un sujet précis ou de développer ses connaissances et ses capacités via notamment au CNFPT.

PROJET SOCIAL

Ce projet précise les modalités d'intégration de l'établissement ou du service dans son environnement social et vis-à-vis de ses partenaires extérieurs.

Il intègre les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement ou du service et les actions de soutien à la parentalité proposées, le cas échéant dans le cadre du conseil d'établissement ou de service mentionné à l'article R. 2324-32.

L'EAJE les Diablotins est située à Villefranche sur Saône depuis 1985, au sein du quartier de Belleruche et fait partie de l'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône.

Plus grand quartier prioritaire de l'agglomération, le quartier de Belleruche représente plus de 3826 habitants entre 2018 et 2019, et ¼ du parc de logement locatif social de l'agglomération. Il a été retenu parmi les 200 quartiers d'intérêt national par le conseil d'administration de l'Agence nationale du renouvellement urbain (ANRU).

Les locaux du Multi-accueil se situent au 18 Place Laurent Bonnevey depuis 1998 avec le

projet "La maison de la petite enfance" qui a fusionné la crèche des Diablotins et la halte-garderie " la Rotonde".

L'EAJE accueille au jours d'aujourd'hui selon son agrément avec la PMI : 32 enfants par jours : 24 en accueil régulier et 8 en accueil occasionnels.



ACTIONS DE SOUTIEN A LA PARENTALITE

Statistiques sur la population



Sources : Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) selon Les dernières parutions officielles de 2022 portant sur les années 2018 et 2019.

- Favoriser l'insertion des familles/Mixité sociale : Accueil des enfants pour faciliter le retour à l'emploi (formation, emploi précaire), accès au cours de français, famille monoparentale... accompagnement à la parentalité renforcé.
- Période d'adaptation avant l'accueil selon les besoins et possibilités de l'enfant et de sa famille.
- "Soutenir" la cohérence éducative (accueillir l'individualité, dans le respect du collectif)
- Transmissions quotidiennes entre professionnels et familles.
- Favoriser l'intégration à l'école maternelle : lien avec les trois "écoles du quartier" (Jean BONTHOUX, Jacques PREVERT, Pierre MONTET) mais aussi l'école de Limas (proximité géographique). Planification de la "rentrée scolaire" par école selon les dates de naissance des enfants accueillis aux DIABLOTINS (dès 2 ans en demi-journée pour les trois premières écoles, puis école obligatoire à 3 ans pour tous). Echanges par courriel des listes établies.
- Rencontre physique entre l'Educatrice de Jeunes Enfants (E.J.E) et les différentes écoles (professeurs et/ou directeurs). Mise en place de 2 ou 3 RDV avec les enfants en petit groupe dans les classes concernées (Entre Mai et Juin) sans les parents.



MODALITES DE PARTICIPATION DES FAMILLES

« Accueillir un enfant, c'est accueillir sa famille dans toute sa complexité, dans ses choix, dans ses projets. L'accueil des parents est constitutif de l'accueil de la petite enfance, les parents sont donc un maillon indispensable dans le fonctionnement d'un EAJE. »

L'accueil du jeune enfant c'est un travail de complémentarité entre la famille et les professionnels. Ils s'enrichissent réciproquement en partageant leurs connaissances et leurs idées.

Aux Diablotins les familles font partie intégrante du projet et de la vie à la crèche. Dès le premier entretien une professionnelle informe les familles des temps auxquels elles peuvent participer au quotidien et permet d'inciter les parents à partager leurs envies et besoins.

- Participation aux sorties extérieures : BCD, Ludothèque, Médiathèque.
- Participation à des "cafés parents », sur des thématiques.
- Participation à la semaine du goût.
- Participation aux temps chansons chaque vendredi des vacances scolaires soit 4 temps de 17h30 à 18h, ouvert aux familles (parents, grands-parents, fratries).
- Participation au "raconte-tapis : Roule Galette" en Janvier, un temps un vendredi de 17h30 à 18h.
- Participation à des ateliers lors de la "semaine nationale petite enfance" au mois de Mars de chaque année.
- Participation à un temps festif pour clôturer l'année scolaire, repas partagé dans le jardin des Diablotins.



DISPOSITIONS PRISES POUR L'ACCUEIL PUBLIC PRIORITAIRE

Principe 1 de la charte nationale de l'accueil du jeune enfant :

« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.

Chaque famille est accueillie de manière individuelle, des contrats administratifs sont mis en place selon chaque situation mais l'enfant sera accueilli sur le groupe selon ses besoins, son âge, son rythme, ... on parle alors d'accueil inclusif qui permet d'intégrer chaque enfant sans négliger les besoins des autres. Il illustre les valeurs portées par l'AVBS telles que la diversité de l'accueil, le vivre ensemble et la tolérance.

L'accueil de l'enfant différent :

L'enfant « différent » est un enfant porteur d'une maladie chronique ou génétique, son accueil relève du droit commun dans le cadre de l'accueil pour tous, il reste un enfant dont les besoins restent les mêmes que tous les enfants. Cet accueil permet aux parents de retourner éventuellement dans la vie active et de se repositionner comme un parent avant tout, cela permet aussi à la fratrie d'avoir sa place d'enfant et non pas de frère ou sœur d'un enfant en situation de handicap.

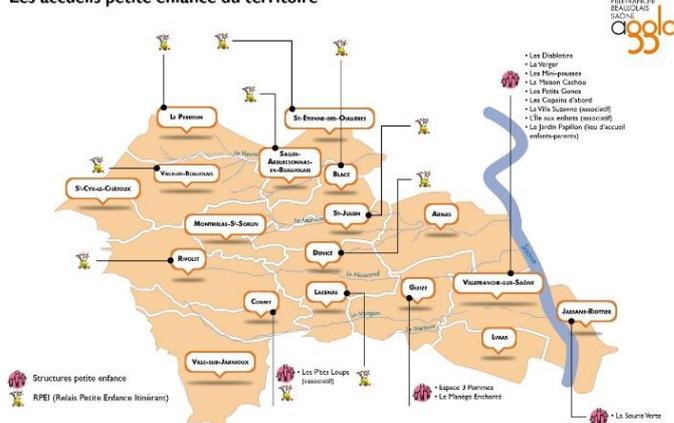
Cet accueil comme tous les autres nécessite une remise en question constante de l'équipe qui passe par différents moyens :

- La Formation et l'accompagnement des professionnels.
- Les liens avec les Partenaires : l'Association « Une Souris Verte », la Protection Maternelle et Infantile (PMI), l'Association de Gestion des Instituts de Villefranche et de sa Région (AGIVR), le CAMSP.
- La place des Référents Santé et Accueil Inclusif des structures dans la coordination éventuelle des différents partenaires, le médecin qui suit l'enfant et l'accompagnement et l'éventuelle formation des équipes dans la mise en place des Protocoles d'Accueil Individualisés (PAI).
- Le renouvellement si nécessaire du projet d'établissement.
- Les questionnements et réflexions en réunions d'équipe, de sections, de direction ou en réunion d'Analyse de la Pratique Professionnelle.



DU PARTENARIAT A LA DECOUVERTE DU QUARTIER

Les accueils petite enfance du territoire



Le Multi-Accueil est en lien avec différents partenaires situé sur le quartier mais aussi au sein de la CAVBS :

- Plateforme « à petits pas ».
- CAMSP
- Ecole maternelles : Jean BONTHOUX, Jacques PREVERT, Pierre Montet à Villefranche sur Saône, Ecole à Limas
- BCD : bibliothèque de quartier à l'école Jean BONTHOUX,

2 mercredis matin par mois.

- Ludothèque : "Dès en folie", à l'école Pierre MONTET, 1 mardi matin par mois
- Médiathèque "Pierre Mendès France" : passage du Bibliobus devant LES DIABLOTINS tous les 2-3 mois, et "animations" au sein de la médiathèque (nouveau 2022-2023)
- Musicienne Intervenante : 6 séances en 2023
- Auditorium de Villefranche : ateliers Bambins babillent 2 fois par an, + un spectacle par an au sein des DIABLOTINS pour l'ensemble des enfants accueillis ce jour-là, depuis 2 ans



INSCRIPTION DANS UNE DEMARCHE EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE



Transports : Le quartier de Belleroche se situe à 1.5km de la gare de Villefranche et est desservi par plusieurs lignes de bus notamment une ligne qui relie directement la gare à la crèche.

Pour aller aux sorties tels que l'auditorium, la ludothèque, les enfants et les professionnels utilisent la ligne de bus LIBELLULE 1 qui dessert le quartier.



La gestion des déchets à la crèche : Le tri est mis en place au sein de la structure dans chacune des salles avec aussi l'évacuation des cartons via l'association AIDE et un dépôt des encombrant à la déchetterie via le service technique de la CAVBS.



Restauration : La préparation des repas à lieu sur place, les menus sont élaborés avec des produits de saisons et la quantité des repas est gérée selon le besoin et le nombre d'enfants afin d'éviter le gaspillage alimentaire. La crèche diminue aussi le nombre de prestataire de livraison sur l'ensemble des structure petite enfance de la CAVBS. Elle s'appuie sur la loi EGalim en lien avec une alimentation plus qualitative et durable, tout en sensibilisant les enfants et les familles aux produits de saisons, à la réduction du gaspillage alimentaire et au tri.



Concernant la nature et notre environnement, il est au cœur de nos projets actuels et futurs. Des activités en lien avec l'extérieur sont mises en place chaque semaine. (Exemples : utilisation des feuilles mortes, d'éléments de la nature, journée à l'extérieur (sauf sieste), sortie à l'extérieur peu importe la saison, ...) Pour l'ensemble de l'équipe les jeux en extérieur sont très importants, peu importe la saison et le temps car c'est toujours un moment de découverte pour l'enfant. Jouer avec les feuilles mortes, sauter dans les flaques d'eau, cueillir des fleurs, ... C'est pourquoi nous demandons à l'ensemble des familles d'habiller les enfants avec des tenues adaptés.

« Il n'y a pas de mauvais temps mais que des mauvais vêtements ».



PROJET EDUCATIF

Notre travail au quotidien

Le multi accueil se veut être un lieu d'accueil pour les enfants, les familles, un lieu d'écoute et de partage d'expériences, ouvert sur le quartier, ses habitants et la Communauté d'agglomération.

A. Pour un accueil individualisé de l'enfant et de sa famille

« Quand un enfant ou un adulte se sent confirmé, se sent reconnu, il y a une infinité de choses nouvelles qui se développent en lui bien au-delà de ses compétences naturelles ».

Jacques Salomé

L'accueil de l'enfant et de sa famille au sein de la structure est important. En effet, il s'agit d'un moment crucial : pour le parent, qui peut se sentir inquiet, culpabilisé par l'obligation de laisser son enfant ; et pour l'enfant, pour qui ce changement est vécu comme une séparation. Le rôle de l'équipe est de soutenir et d'accompagner l'enfant et ses parents lors de la séparation. Avec le souhait de contribuer à la sécurité affective de l'enfant pendant cette étape déterminante.

1) La période dite d'adaptation

Cette période de « transition » permet à l'enfant de passer progressivement de son univers familial à un lieu de vie différent. Elle nécessite la collaboration et la disponibilité de la famille et celle de l'équipe. Cette période varie en fonction des besoins de chaque enfant et du temps dont dispose la famille.

Ce temps est essentiel :

Pour l'enfant : se repérer dans les lieux, se familiariser avec les odeurs et les bruits, rencontrer de nouvelles personnes, et avec d'autres enfants (confrontation au groupe)

Pour la famille : échanger avec une professionnelle autour des habitudes et besoins de vie de l'enfant, se préparer à la séparation, etc. ...

Pour l'équipe : connaître l'enfant et sa famille, parler du fonctionnement de la section et tisser un lien de confiance. C'est aussi expliquer le cadre de la collectivité.

Un premier rendez-vous sera fixé avec la responsable pour expliquer le fonctionnement de la structure, présenter nos méthodes de travail, l'équipe qui accueillera l'enfant, faire connaissance avec la famille et pour constituer le dossier administratif.

Informez la famille des différentes règles de la crèche comme : le port de bijoux et de barrettes est strictement interdit (collier d'ambre, boucles d'oreilles, bracelets ...) ainsi que les attaches tétines pour des raisons de sécurité.

Une professionnelle programme ensuite les premiers temps d'accueil dans le groupe :

- ✚ Une heure où elle propose aux parents : la visite de la structure plus détaillée, et un temps dans le groupe concerné avec leur enfant pour échanger sur le quotidien de l'enfant (« feuille d'habitudes de vie »). Un membre de l'équipe sera le référent pendant cette période afin d'instaurer une relation basée sur la confiance.
- ✚ Une demi-heure seule ou accompagnée selon les besoins des parents
- ✚ Une heure seule ou accompagnée selon les besoins des parents

En fonction des réactions du couple parent/enfant, l'équipe adaptera ce schéma de façon plus individuelle jusqu'à arriver au planning que l'enfant aura une fois accueillie au multi accueil. Ce dernier met en place une équipe référente de 2 à 3 personnes permettant de répondre aux besoins d'attachement, de sécurité, de continuité, de stabilité dont l'enfant a besoin pour grandir. Cela permet également aux professionnels de gagner en sérénité dans leur quotidien et aux parents de trouver une écoute et un climat sécurisant.

2) L'objet transitionnel ou plus communément appelé « doudou »



Le doudou n'a pas de caractère obligatoire (certains enfants n'en ont pas), c'est l'enfant qui le choisit ; il apparaît généralement entre 4 et 12 mois, et l'attachement à cet objet peut durer jusqu'à l'école maternelle ou plus longtemps.

Un objet transitionnel peut être un ours en peluche, un édredon, un mot, une mélodie, ou un geste rituel.

Le doudou a pour objectif de rassurer, reconforter l'enfant quand son parent n'est plus ou pas là : période d'adaptation, séparation du matin, coup de « blues », endormissement..., il va lui garantir une certaine continuité psychique à travers la douceur et la chaleur que lui procure cet objet fortement investi dans son lieu de vie (maison). Pour des raisons d'hygiène, le « doudou » doit prendre un bain régulièrement à la maison.



La sucette ne répond pas au même besoin : besoin de succion. Ce n'est donc pas un « doudou ». Les professionnelles de la structure ne la donnent pas en systématique, sauf si l'enfant en fait la demande. La sucette peut quant à elle rester au multi accueil. Nous nous chargeons du nettoyage au lave-vaisselle une fois par jour. L'attache tétine est interdite en crèche pour des raisons de sécurité.

Informez l'équipe pour tout changement (nouveau doudou ou nouvelle sucette, ...) On ne « sevrera » pas un enfant de son doudou ou de sa sucette du jour au lendemain.

3) La photo de famille ou mur des familles

En début d'année nous demandons à chaque famille une photo de l'enfant mais aussi de leur famille. Cette photo sera plastifiée et mise à disposition de l'enfant durant la journée à la crèche afin de rassurer l'enfant et peut aussi servir d'objet transitionnel (« doudou ») ou pour parler de sa famille.

4) L'accueil au quotidien

✚ A l'arrivée de l'enfant

Les temps d'accueil du matin doivent permettre à l'enfant et à ses parents de vivre la séparation de façon sereine et confiante. C'est un temps de transition entre le lieu familial et le lieu d'accueil. L'objectif est de permettre à l'enfant de se séparer dans de bonnes conditions afin que lui et ses parents se sentent en confiance pour la journée qui s'annonce. Il est donc essentiel que les parents prévoient sur leur emploi du temps quelques minutes pour parler de leur enfant. Ce temps d'échange va permettre à l'équipe d'aider et d'accompagner l'enfant et ses parents dans ce moment délicat.

Une professionnelle est disponible pour accueillir l'enfant et ses parents. Elle écoutera les transmissions et accueillera chaleureusement l'enfant, nous respectons les rituels de chacun et aiderons en cas de séparation difficile. Il est important d'expliquer la séparation à l'enfant et de lui dire au revoir. Si l'enfant pleure, l'équipe respecte son chagrin et verbalise la situation, pour ensuite l'accompagner à entrer dans le jeu. C'est le parent qui nous confie son enfant et non le professionnel qui « arrache » l'enfant à son parent.

Il est important d'informer le personnel des éventuels traitements donnés à la maison et/ ou à donner au multi accueil. Si l'enfant a un traitement médical, une ordonnance au nom de l'enfant, datée et signée par le médecin est obligatoire. Néanmoins, la prise de traitement au multi accueil doit rester exceptionnelle.

En fonction de l'état de santé de l'enfant (fièvre, selles ...) et pour son confort, l'équipe se réserve le droit de contacter les parents afin de venir récupérer l'enfant. Il est donc important que la famille reste joignable durant la journée et de communiquer les changements de numéros.

✚ Au départ de l'enfant

Tout comme le matin, l'accueil à la fin de la matinée ou du soir est un temps d'échange privilégié. L'équipe relate le déroulement de la journée de l'enfant qui a été consigné dans le classeur : les activités qu'il a faites, le repas, la sieste... Ce temps d'écoute et de parole permettra à l'enfant de vivre les retrouvailles en douceur.

Les professionnelles laissent aux parents et à l'enfant le temps des retrouvailles puis une d'entre elles se détachera pour raconter la journée de l'enfant et si le parent arrive au moment du goûter ou du repas, il est invité s'il le souhaite à partager ce temps avec son enfant ou à patienter.

B. Les rythmes de vie de l'enfant

L'enfant a différents besoins au cours de sa journée :



+ Les temps de repas et de goûter

Manger est une fonction biologique et répond à trois impératifs : se nourrir, se socialiser et se faire plaisir (respect de l'appétit de chacun, relation à la nourriture liée à l'histoire de la famille). Les temps de repas sont des moments clés de la journée car ils vont ponctuer celle-ci. Aux Diablotins ils se prennent vers 11h pour le déjeuner et respect du rythme de chaque enfant chez les plus petits.

+ Notre attitude face à l'alimentation



Chaque enfant reçoit une alimentation équilibrée, adaptée à son âge en accord avec les parents et leur médecin. Le repas doit être un moment de plaisir à partager avec les autres enfants accueillis et les adultes et non un moment de conflit, de disputes.

Tout est mis en œuvre pour tendre à ce moment agréable qu'est le repas : présentation des plats oralement et par photos, menus affichés, odeurs, participer à la mise de la table, hygiène des mains.

Après le lavage de mains dans la cuisine, les enfants s'installent à leurs places attribuées en début d'année. Le fait de s'installer à la même table lui permet d'avoir des repères durant le temps repas.

Si l'enfant n'aime pas un plat ou ne le connaît pas, l'équipe ne le force pas. Elle l'incite à goûter une cuillère à café du bout des lèvres et passe à un autre plat.

Quelques jours plus tard elle lui présentera ce plat et l'enfant peut manger sans problème ou refuser. L'équipe respecte ce dégoût quelque fois momentané que cela représente. Elle fait attention de servir des petites rations dans son assiette plutôt qu'une grosse quantité ; il vaut mieux resservir une deuxième fois. Si un enfant n'a pas faim ou a petit déjeuné tard, ou autre raison elle respecte son rythme de vie.



Les laitages sont présentés nature, sans sucre car nous en avons suffisamment dans les fruits et l'excès de sucrerie entraîne vite un excès pondéral. Toutefois, si c'est trop difficile pour l'enfant, l'équipe peut mettre un petit peu de sucre pour adoucir le laitage.

L'enfant boit de l'eau à table, au moment du repas et dans la journée, au biberon ou au verre.

Des tisanes (fruits rouges, pomme-cannelle, etc. ...) et de l'eau sont donnés le matin vers 9 heures.



Chez les plus petits l'enfant n'est pas réveillé pour prendre son biberon ou pour manger : les professionnelles respectent et s'adaptent au rythme de l'enfant. Tous les repas sont prêts pour 11 heures, gardés au réfrigérateur et réchauffés au micro-ondes si nécessaire. Les bébés mangent leurs légumes mixés vers 4/5 mois puis moulinés vers 9/12 mois et coupés en petits morceaux ensuite. Il arrive qu'un enfant refuse de manger en morceaux alors que jusqu'à ce jour il mangeait sans problème : la professionnelle accepte ce moment de changement et adapte l'assiette.

Les enfants mangent dans les bras ou assis dans le transat puis lors que l'enfant est à l'aise avec la position assise, il est installé au repas sur la chaise à accoudoirs. L'adulte se positionne en face de l'enfant et le repas est donné par la même professionnelle du début à la fin.

Nous ne mélangeons pas en purée les aliments (sauf pour les nourrissons) afin que l'enfant différencie les goûts. Les enfants mangent sans sel, la cuisinière parfume avec des aromates (persil, thym, laurier, ail, oignon, clou de girofle, ciboulette, ...).

L'enfant peut faire tomber la nourriture au sol - c'est normal ; c'est le début des acquisitions. Il renverse son verre, touche la nourriture, pousse avec les doigts, se lève...

La capacité à rester assis à table varie d'un enfant à un autre, cela peut être lié à sa musculature, à son caractère, sa fatigue, son appétit, ... c'est pourquoi si un enfant a le besoin d'être debout pour manger il n'est pas forcé à s'asseoir mais il est accompagné par la parole en lui expliquant que certains aliments nécessitent d'être assis (ex plat principal contrairement au pain et fruit).

Il y a toujours un adulte à côté de l'enfant, il guide cet apprentissage vers l'autonomie, l'équipe applique chaque jour tous ses principes afin que le repas reste un moment agréable pour tous : moment de relation, d'échange et de bonne dégustation.



Les gouters d'anniversaires

Le Multi-accueil propose aux parents d'apporter un gâteau d'anniversaire emballé (industriel) afin d'avoir une traçabilité. Il est possible de l'agrémenter de chocolat au lait, noir, de vermicelles... ou d'apporter du jus de fruits. Les bonbons ne sont pas acceptés.



Ateliers pâtisserie / semaine du gout

Chaque année, en octobre, les Diablotins organise la semaine du goût où différentes préparations seront présentées chaque jour aux enfants. Le Multi-Accueil peut solliciter votre aide ou celle d'un organisme extérieur afin de faire connaître des plats régionaux ou de pays étrangers.



Tout au long de l'année l'équipe propose aux enfants accueillis de participer à des ateliers en cuisine. Ainsi sera mis en place des ateliers « Pâtisserie » et « Boulangerie » tous les quinze jours en alternance. Les enfants pourront donc participer à l'élaboration du pain et de différentes recettes en fonction des périodes de l'année (ex : sablées de Noël, gâteau citrouille à halloween, gâteau aux yaourts ou encore le fameux gâteau au chocolat, ...). La découverte des aliments par la manipulation des différentes textures, le transvasement, le développement de la motricité fine et la fierté de manger sa confection seront les objectifs principaux de cet atelier.



Les temps de sieste et de repos

Dormir est un besoin vital et il est essentiel chez le jeune enfant car il est réparateur, autant que constructeur (respect des rythmes chronobiologiques). Au même titre que les repas, les siestes sont déterminantes pour la journée de l'enfant. C'est pourquoi, les professionnelles lui attachent une grande importance.



Le rôle de l'équipe est donc de :

- Respecter les rythmes de chaque enfant à partir des transmissions.
- Connaître ses rituels d'endormissement (doudou, sucette, musique, ...)
- Adapter le couchage : lit à barreaux ou couchette.
- Savoir reconnaître les signes de fatigue. L'enfant dort quand il en a besoin et non quand l'adulte le décide.
 - Favoriser l'endormissement en aménageant un lieu sécurisant, en mettant en place des rituels et des repères.

C'est pendant le temps de sommeil que le jeune enfant grandit et que son cerveau organise la pensée et enregistre tout ce qui a été vécu pendant la phase d'éveil. En retour, un enfant reposé est plus à même de tirer bénéfice d'activité d'éveil et de découverte sensorielle. Il est primordial d'être à l'écoute des rythmes de sommeil de chaque enfant que ce soit pour les plus petits comme pour les plus grands.

Afin de rassurer les enfants, l'équipe prend le temps de coucher chaque enfant dans un lit qui lui est attribué, une personne reste dans le dortoir pour parer à toute angoisse.

Chez les grands : Afin de respecter au mieux ses besoins physiologiques et son bien-être, l'équipe ne réveille pas un enfant qui dort ; en revanche si vers 15h, il dort toujours, elle ouvrira les portes des dortoirs pour qu'il puisse se réveiller tranquillement (groupe des plus grands).

De plus, pour un enfant qui ne dort pas, nous lui proposerons de se reposer une demi-heure dans le dortoir et ensuite il pourra faire une activité calme (puzzle, livre...) ou lui proposer la sieste à un autre moment.

Pour les plus petits : Le bébé qui s'endort dans un maxi-cosi sera emmené dans son lit pour avoir un sommeil plus paisible ou, pour un plus grand dans un coin douillet aménagé pour se reposer. Un hamac peut être proposé à l'enfant pour dormir si l'endormissement en chambre est trop compliqué pour lui.

Tous les enfants sont couchés sur le dos conformément aux suivis de recommandation de la prévention de la mort subite inopinée du nourrisson. Chaque professionnel vérifie que la barrière du lit où il a posé l'enfant est bien relevée et enclenchée.

Pendant la sieste des enfants, les professionnelles surveillent les chambres en passant toutes les vingt minutes voir si tout se passe bien. Une fiche de traçabilité est mise en place afin d'établir un suivi de surveillance. Des babyphones sont installés dans les dortoirs afin d'intervenir pour tous besoins.

Les soins à l'enfant

Au même titre que se nourrir, dormir, respirer... l'hygiène corporelle fait partie des besoins vitaux et des gestes de la vie quotidienne. L'aspect relationnel au cours des soins est prépondérant. L'enfant doit se sentir enveloppé et rassuré, la communication avec l'enfant est un point clé de ce moment afin d'expliquer à l'enfant les soins qu'on lui prodigue.



❖ Les soins corporels

Le change de la couche doit être un moment privilégié de communication entre l'enfant et l'adulte. L'adulte propose à l'enfant le change mais si celui-ci le refuse ou souhaite une autre personne, nous respectons son choix.

Le change se passe à la salle de bain, dans le calme en respectant les consignes. Le bain quotidien reste à la charge des parents, il ne sera donné par le personnel qu'en cas de diarrhée ou en cas de grosses chaleurs pour rafraîchir et jouer dans l'eau.

L'acquisition de la propreté est liée à la maîtrise des sphincters et se met en place quand l'enfant est prêt physiquement, qu'il le décide et qu'il le verbalise.



Comme pour toutes les acquisitions, l'enfant va suivre son propre rythme. L'équipe ne forcera jamais un enfant à aller sur le pot ou sur les toilettes : ceci se fera à sa demande ou à la suite d'une proposition de l'adulte au moment du change. Il n'y a pas d'heures fixes pour les changes, ni pour le passage aux toilettes. Lorsque les parents ont commencé l'apprentissage de la propreté, le rôle du personnel est d'accompagner l'enfant dans cette démarche. Au départ, les « incidents » sont normaux (2 à 3 dans la journée au maximum), il est donc important que l'enfant ait des habits de rechange pour qu'il soit serein et qu'il se sente bien.

L'attitude de l'équipe : Dès que la famille de l'enfant aborde avec nous le sujet de la propreté, l'équipe les encourage à commencer à la maison et elle entame un suivi à la crèche. Elle propose le WC au coucher et lever de sieste et une à deux fois dans la journée. Si l'enfant ne veut pas s'asseoir, se raidit, l'équipe ne le force pas. Elle lui explique et renouvelle la démarche quelques jours plus tard. Afin de dédramatiser le plus possible cette période d'apprentissage car si tout est proposé dans le calme et dans le respect des rythmes de l'enfant, cette acquisition se fera rapidement. Des régressions sont possibles, elles sont respectées et prises en compte.

La crèche des Diablotins demande aux parents de laisser plusieurs tenues de rechange (culottes, pantalons, chaussettes, body) dans son casier/ sac afin de lui changer ses vêtements en cas de besoin. La crèche dispose de vêtements mais pas assez pour l'ensemble des enfants.

Des livrets d'informations sont empruntables au bureau pour plus d'explication sur l'acquisition de la propreté.

C. Les temps de jeux et d'activités

Le multi accueil est un lieu où l'enfant peut participer à des activités variées lui permettant de faire différentes expériences, découvertes et s'ouvrir sur le monde qui l'entoure. Le jeu est essentiel au bon développement de l'enfant et dans la construction de son individualité et de sa personnalité. L'activité permet de comprendre le monde extérieur et de traduire ses émotions.

Toutes les actions de la journée sont sources d'activité. Par exemple : se laver les mains, manger, se déshabiller, ranger les jeux... Le rôle des professionnelles est de mettre à disposition du jeune enfant un environnement, un espace lui permettant d'explorer, d'expérimenter, de se construire... de jouer !

L'aménagement des espaces de jeu

Dans la continuité et le prolongement de la sécurité de l'enfant, l'espace est structuré pour répondre à de nombreux objectifs comme contenir, reconforter et rassurer. Il ne doit pas être trop grand pour ne pas générer de l'inquiétude, ni trop petit pour ne pas engendrer de l'agressivité. L'aménagement reste évolutif et changé toutes les 6 semaines, le but étant pour chaque activités et « pôle » de jeux :

Répondre aux besoins de l'enfant et du groupe d'enfants :

- En fonction de leurs stades de développement,
-  Favoriser l'exploration et la découverte,
-  Répondre à leur motricité globale et fine
-  Sensibiliser le tout petit aux saisons, et aux manifestations de la vie culturelle (Noël, Carnaval, Semaine du goût, Galette, ...)

L'aménagement de l'espace répond également aux besoins des professionnelles :

-  Rangement du matériel,
-  Circuler rapidement (en cas d'évacuation),
-  Respecter le rythme individuel et collectif,
-  Soutenir les règles et interdits posés par l'adulte.

Chaque changement au niveau de l'aménagement de l'espace fait en amont l'objet d'une discussion avec l'ensemble des professionnels de la structure.

Le jeune enfant quand il ne dort pas passe beaucoup de temps à jouer et il se construit grâce et par son activité. Pour pouvoir grandir et se développer, il lui faut un environnement qui lui permette de pouvoir expérimenter, découvrir, agir à son rythme et en fonction de ses besoins. Il sera soutenu, encouragé par l'adulte qui lui verbalisera ce qu'il fait.

Tout est conçu dans les lieux de vie, au niveau de l'organisation de la journée, de l'aménagement des salles pour que l'enfant retrouve un environnement avec des objets connus, structurés dans le temps et dans l'espace avec des liens de causalité. Ces éléments seront aussi nombreux que variés car chaque enfant est différent et montrera des dispositions différentes à évoluer.

Pour se hisser ou se déplacer, l'enfant aura à sa disposition rampe, barreaux, petits meubles, porteurs, marches, etc...

L'espace est aménagé pour que l'enfant puisse expérimenter :

- Des espaces de motricité qui complètent et développent ses capacités motrices
- Des coins d'activité symbolique d'imitation à thème : coin dînette, coin petites voitures et garage, coin jeux de construction, coins animaux
- Des espaces douillets propice pour se reposer, regarder des livres, écouter de la musique
- Des coins ou recoins où l'enfant peut se cacher

Activité libre ou « dirigée »

« Il ne s'agit pas d'abandonner l'enfant à lui-même pour qu'il fasse ce qu'il veut, mais de lui préparer un milieu où il puisse agir librement. »

Maria Montessori

Jeux libres, qu'est-ce que c'est ?

« Le jeu devrait être considéré comme l'activité la plus sérieuse des enfants »

Montaigne

Ils sont proposés à l'accueil et à tout moment de la journée. L'espace est aménagé en différents coin (dînette, jeux de construction, garage,) afin de proposer de nombreux jeux adaptés à tous. Des jeux sont mis à disposition dans la salle de vie et sont renouvelés toutes les 6 semaines environ pour susciter l'intérêt de l'enfant. Les enfants peuvent y jouer seul ou à plusieurs sous le regard d'un adulte.

Chaque caisse de rangement est attribuée à un seul type de jeux ; les espaces calmes sont éloignés des espaces moteurs.

L'enfant participe au rangement cela lui permet de développer sa capacité à cerner (différent / pareil)

Ces espaces sont clairement situés pour permettre à l'enfant d'être sécurisé et d'acquérir des repères spatiaux. Ils permettent aussi à l'enfant d'y aller et d'y revenir autant de fois qu'il désire sans intervention directive de l'adulte.

L'adulte aura une attitude de « présence / absence » où il nourrit le jeu de l'enfant en l'encourageant et en mettant des mots sur ce qu'il vit.

Le « ne rien faire » : La vie au multi accueil est rythmée par de nombreux moments forts (les activités, les repas, les séparations, les retrouvailles etc.) et l'enfant a parfois besoin de se reposer. Il s'isole du reste du groupe et pendant ces moments de calme, l'enfant s'évade, se ressource et observe.

Des activités sous forme d'atelier sont proposées (et non imposées) en petit groupe dans chacune des sections. Ces « activités » permettent de développer les capacités de « psychomotricité fine » de l'enfant tel que le dessin, la peinture, les encastrement ou puzzles, gommettes, collages, découpage ou des activités permettant de développer les capacités du corps, tels que les parcours de motricité, musique, danse, etc...

Elles développent aussi les capacités de l'enfant à se situer dans un groupe social et à communiquer entre eux et avec l'adulte. Il est proposé régulièrement aux enfants des jeux de mémoire, encastrements, des jeux de lotos... Ceux-ci sont à disposition des enfants pour qu'ils puissent choisir eux-mêmes et développer ainsi une certaine autonomie.

L'itinérance ludique

L'itinérance ludique est une organisation pédagogique qui repose sur 3 grands principes :

- Libre circulation des enfants et des objets : à l'intérieur de la crèche, par l'ouverture des portes, pousser les barrières, ...
- La création d'univers ludique : mettre en place des activités, des univers ludiques qui permettent liberté de mouvements, manipulation et expérimentation. L'installation et le rangement doit être facile et accessible.
- L'enfant acteur et auteur de leur jeu : l'enfant décide de son jeu et de l'espace où il veut aller. L'accompagnement de l'adulte reste essentiel.

Cette pédagogie permet à l'enfant de faire sans être dans la sursimulation, d'aller à son rythme et suivant ses envies. Les professionnelles sont installées au sol dans chaque pièce ouverte aux enfants pendant tout le temps de l'itinérance, ce sont les enfants qui se déplacent peu importe le nombre d'enfant dans une salle.

Cela nécessite un travail d'équipe pour le choix de la fréquence, des espaces, des jeux, des limites et des réajustements si nécessaire.

L'éveil musical

Cette année 2023-2024, une fois par semaine pendant 6 mois nous avons une intervenante musique de l'auditorium de Villefranche qui vient animer un atelier auprès des enfants. Mélanie (musicienne), nous apporte chaque semaine de nouvelle chanson à découvrir sur le thème des animaux du monde. Dans un premier temps, un atelier collectif avec l'ensemble des enfants de la crèche est proposé pour se dire bonjour, instruments et voix se mélangent. Puis des ateliers à la découverte des sons et des textures sont proposés en petit groupe mélangé bébés-grands.

Des temps chansons sont aussi proposés par l'équipe pour les familles à chaque vacances scolaires. Ces temps sont programmés à l'avance avec des affiches dans la structure informant de la date 2 semaines à l'avance. C'est un temps ouvert à toutes les familles accueillies dans leur globalité (fratrie, parents, grands-parents, ...)

L'autonomie

L'autonomie ne se réduit pas simplement au fait d'« agir tout seul ». L'autonomie englobe le fait de découvrir le plaisir de faire par soi-même et de pouvoir décider de ce que l'on veut faire. On peut être autonome et demander de l'assistance, c'est être acteur de son développement.

L'équipe des Diablotins souhaite laisser l'enfant se développer et faire ses propres acquisitions suivant son rythme et sa personnalité. C'est en accédant à l'autonomie qu'il

grandira et franchira les différentes étapes de son développement, comme celle de se séparer plus facilement.

Les principes de bases étant de « ne pas faire à la place » de l'enfant, mais de « l'aider à faire seul », de l'encourager dans tous les moments de la journée.

Devenir autonome, c'est être capable d'intérioriser des règles, des limites et des interdits afin que l'enfant se réalise pleinement pour son devenir. En effet, cela sécurise l'enfant et lui permet de grandir. Il est important que ces limites soient définies de façon cohérente par l'ensemble des professionnels. Elles peuvent être différentes de celles posées par les parents.

Pour les plus petits : L'adulte laisse l'enfant agir et c'est de lui-même qu'il passera de la posture allongée à « rampante », etc... Il est important que l'enfant fasse de lui-même, à son rythme, sans brûler les étapes : l'enfant ne sera pas mis assis par l'adulte mais accompagné. L'adulte aura une attitude active en proposant ou en disposant des éléments de motricité adaptés au stade de développement de l'enfant en le laissant agir sur son environnement

L'autonomie par le jeu : Tous ces ateliers vont permettre aux enfants d'exprimer leurs émotions, de laisser libre cours à leur imagination, d'acquérir une certaine autonomie, et ainsi apprendre à faire par eux-mêmes.

L'autonomie au quotidien : Donner des repères et rituels (lavage des mains avant les repas, rangement des affaires lors des temps de change, le repas, la sieste ... Pour l'habillement et le repas les professionnelles laissent faire l'enfant et lui propose de l'aide s'il le désire).

Lorsque l'enfant grandit, il passera du groupe des petits vers le groupe des plus grands. Ce passage en douceur fera également l'objet d'une petite période de familiarisation au sein de la crèche par des temps d'itinérance. Bien sûr cette démarche fait l'objet d'une discussion en amont entre les parents et les professionnels, la famille peut ou non refuser.

« Se substituer à l'enfant dans l'accomplissement de ses actions formatrices, avec la louable intention de l'aider, n'est pas ce dont il a besoin. Cette substitution, au lieu d'être une aide, est au contraire une entrave au développement de l'enfant. On doit lui permettre d'agir librement, de sa propre initiative, dans un environnement qui a été prévu pour répondre à ses besoins. »

Maria Montessori

La littérature jeunesse chez le tout petit

➤ **Projet littérature et jeunesse :**

Aux Diablotins l'équipe a mis en place dans la structure un atelier littérature et jeunesse, ce projet a pour but de favoriser l'accès à la culture



pour tous, afin de permettre à l'enfant de devenir un adulte de demain avec une sensibilité culturelle.

Elles aménagent un dortoir le temps d'une demi-heure deux fois par semaine en cabane magique, avec l'aide de coussins, tapis, tissus inflammables et des livres. Lors de ce temps, les enfants ont accès à des livres de diverses textures qui permet de favoriser leurs sens. Les professionnelles utilisent des livres pop-up, en noir et blanc, avec texte, sans texte, en dentelle qu'elles empruntent à la médiathèque de Villefranche-sur-Saône. Le choix des livres est prévu pour un trimestre afin de permettre à tous les enfants de découvrir ces livres.

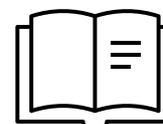
✚ Médiathèque :



Une animatrice médiathèque nous reçoit trois fois par an, pour des sessions de 30 minutes autour de supports pédagogiques en lien avec le livre.

✚ BCD de quartier :

En partenariat avec l'association lecture et partage, à partir d'observation de terrain il est apparu que les habitants du quartier de Belleruche n'avaient pas accès à une offre culturelle localement. Il y a un salarié et des bénévoles, qui tous les mercredis tiennent la permanence de la BCD, la crèche se déplace tous les 15 jours avant l'ouverture au public de 9h15 à 9h45. Lors de ce temps est proposer un temps de manipulation du livre en autonomie puis un temps d'animation. Grâce aux bénévoles, le Multi accueil des Diablotins à un lien intergénérationnel qui se créer des familles peuvent accompagner le groupe afin de partager ce moment avec leur enfant.



✚ Bibliobus :

Le bibliobus antenne de la médiathèque de Villefranche-sur-Saône, passe tous les deux mois, afin d'apporter à la crèche différents livres sur des thèmes définis en amont en lien avec les événements fort de l'année. (Exemple : Noël, hiver, la nature, la semaine du goût etc.)

D. L'accueil et la place des familles



La crèche est un lieu de soutien et d'échange par rapport aux enfants et aux pratiques. Les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant et c'est pourquoi il semble important pour les professionnelles de la structure qu'un dialogue s'instaure entre les familles et l'équipe. Ces échanges vont permettre de créer des liens entre le milieu familial et la crèche. Ils vont favoriser un prolongement tant sur plan affectif qu'éducatif.

La crèche répond aux désirs des parents de participer, malgré leurs obligations professionnelles et en dehors de la cellule familiale, à l'évolution de l'enfant. Plus généralement, elle leur permet de plus s'impliquer dans la vie de la structure. En effet, les parents qui le souhaitent peuvent nous accompagner à la ludothèque, à la bibliothèque, venir partager une activité avec leur enfant...en s'inscrivant au préalable auprès de l'équipe.



Le Multi-accueil a fait le souhait d'associer les parents à la vie de l'équipement et à la vie de la crèche en les informant au moyen de lettres d'informations, de panneaux d'informations, photos... Par ailleurs, il semble important pour l'équipe d'être à l'écoute des préoccupations des parents et les accompagner dans leurs difficultés sans être « donneur de leçon ».

Les familles participent à la vie du multi accueil :

- ✓ Lors des moments festifs (temps chansons, Noël, Carnaval, La « grande semaine petite enfance », fête de fin d'année ...),
- ✓ Lors des sorties avec les enfants (BCD, ludothèque, ...)
- ✓ Lors des temps pour soutien à la parentalité (café-parents, réunion de rentrée, les ateliers « fête des parents » ...)
- ✓ Lors des activités du quotidien.
- ✓ Avec l'affichage régulier de toutes les activités et de ce qui se passe sur le quartier ou la ville



Les objectifs de l'établissement :

- Être à l'écoute de leurs besoins en matière de garde et répondre à leur demande en adaptant le règlement.
- Établir une relation de confiance, les écouter, les aider et leur donner un cadre en leur expliquant le fonctionnement, les réservations et en les aidant à respecter le règlement.
- Soutenir les familles dans leur rôle de parents, dialoguer, les aider à trouver des solutions face à des problèmes de travail, de santé, d'éducation, prodiguer des conseils, aider à la réflexion, relaté ce que l'enfant a fait durant la journée.

E. Le travail d'équipe

L'équipe pluridisciplinaire



L'équipe est composée de :

- Une responsable éducatrice de jeunes enfants : assure l'encadrement et le soutien du personnel, le suivi de votre enfant et reste à votre disposition tout au long de son accueil. Elle assure par ailleurs la gestion administrative, budgétaire et garantit l'application du projet d'établissement.
- Une secrétaire : s'occupe de toutes les questions d'ordre administratif (contrat, facture, congés, encaissement...).
- Une Educatrice de jeunes enfants : qui joue un rôle pédagogique auprès de l'équipe et des enfants, dynamise et coordonne les différents projets. Elle fait partie de l'équipe de direction.
- Des Auxiliaires de puéricultrice et une assistante de crèche : qui accueillent l'enfant et sa famille en instaurant une relation de confiance et des repères rassurants. N'hésitez pas à les questionner et à leurs faire part de vos préoccupations concernant l'accueil et le développement de votre enfant.
- Une cuisinière qui s'occupe des repas, en commençant par l'élaboration des menus, puis les courses et pour finir la confection des repas sur place.
- Des agents de remplacement de la C.V.A.B.S qui interviennent ponctuellement en cas d'absence d'un agent. Il y a environ 5 remplaçantes fixe qui tourne sur la structure, cela permet d'avoir une continuité de soins auprès des enfants et d'être toujours une équipe au complet.



Chacun a des tâches spécifiques à faire, connaît son rôle dans l'équipe et sa zone de responsabilité. Chaque professionnelle a une fiche de poste et de tâche qui correspond à son métier. Elle doit la respecter et répondre aux attentes de ces documents.

Le travail d'observation active

Observer, c'est porter un regard sur l'enfant, être attentif à ses attitudes, à ses comportements, à ses modes d'expression, et ses interactions avec les autres (enfants et adultes). C'est un travail quotidien et constant.

Ces observations sont réalisées au quotidien par l'équipe et permettent :

- De mieux comprendre les besoins et demandes de l'enfant.
- De repérer d'éventuels difficultés.
- De réadapter les postures professionnelles.
- D'aménager l'espace pour répondre aux besoins du groupe d'enfant.
- D'encourager les enfants dans leurs expériences ou à l'inverse de les stopper si cela devient dangereux. Le regard de l'adulte est sécurisant pour l'enfant. Il l'aide à multiplier ses expériences et à prendre confiance en lui.



Les différents temps de réunion / Formations

F. L'accueil des stagiaires

Tout au long d'un parcours professionnel, les équipes sont appelées à encadrer des élèves stagiaires de différentes écoles (Educateur de Jeunes Enfants, Auxiliaire de Puériculture, Animatrice, stage de 3^{ème}, stage de 2^{nde} ...).

Chaque professionnel est, pendant une durée d'une à 9 semaines, le référent de cette stagiaire qui sera présentée à l'oral aux familles mais aussi sous forme d'affiche sur la porte de la section.



L'équipe est là pour les accueillir, les guider, leur présenter toutes les facettes de leurs futurs métiers et leur permettre de repartir avec un maximum de connaissance et de savoir-faire pour être les professionnels de demain. Ils peuvent être amenés à s'occuper de n'importe quel enfant de la structure, à lui changer sa couche, à le faire manger mais toujours sous le regard et la responsabilité d'une professionnelle de la structure.

Avant d'intervenir auprès des enfants, il leur est demandé un temps plus ou moins long d'observation. Ainsi, ils s'imprègnent des savoir-faire et des savoir-être des professionnelles, et font connaissance avec les enfants. En fonction de leur niveau d'études et de leurs compétences, des responsabilités leur sont confiées progressivement, toujours accompagnés par les professionnelles.

Trois étapes :

-  Observation
-  Participation
-  Initiatives

« Laisser le temps » : le stagiaire n'est pas là pour faire ses preuves, mais apprendre, rôle de transmission des professionnelles, les stagiaires ne remplacent jamais les professionnelles.

Conclusion

Ce projet pédagogique est en constante évolution, il sera retravaillé en équipe chaque année car si les groupes d'enfants changent, les pratiques professionnelles évoluent et grâce aux formations et au travail d'équipe de nouvelles idées émergent et les positionnements sont retravaillés.

Ce projet a été travaillé en équipe mais est aussi ouvert à toute remarque des familles. La crèche des Diablotins est une structure d'accueil des tout petits ou familles et professionnels sont en lien continue, notre objectif est de continuer ses moments de partages, d'échanges, de rire, de questionnement, ...